

8 février 2023

Original : français

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

Session de 2023New York, 1^{er}-5 mai 2023

Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

Exonymes

Divisions territoriales des pays du monde

Résumé**

La Commission nationale de toponymie de la France a été sollicitée par la Bibliothèque nationale de France pour participer, durant quatre années (du début de 2019 à la fin de 2022), à la refonte de son système d'indexation de documents, dans le groupe de travail consacré aux « lieux » (un autre groupe de travail étant consacré aux « collectivités », et donc, notamment, aux institutions politiques ou administratives attachées à ces lieux).

À l'occasion de ces travaux, la Commission a été amenée à produire en 2021 une version française de la liste de subdivisions¹ établie par l'Organisation des Nations unies dans le Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU)².

La liste française s'en distingue cependant de deux façons :

- d'une part, par les langues, le LOCODE-ONU paraissant ne mentionner qu'un seul des endonymes pour la partie spécifique et être établi en anglais pour la partie générique. Le tableau de la Commission comprend donc les exonymes français, et il s'est confirmé à cette occasion que ceux-ci ne représentaient qu'une faible proportion de l'ensemble des noms de ces divisions, et les noms génériques français ;
- d'autre part, la Commission a parfois arbitré différemment de l'Organisation des Nations unies au sujet du niveau de division ou de subdivision retenu, notamment pour prendre en compte un critère de stabilité dans le temps. En

* GEGN.2/2023/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2023/89/CRP.89) a été établi par Pierre Jaillard (France). Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/.

¹ Voir <https://service.unece.org/trade/locode/2022-2%20SubdivisionCodes.htm>.

² Voir <https://unece.org/trade/cefact/unlocode-code-list-country-and-territory>.



Allemagne et en Tchéquie, un niveau de subdivision est pris en compte en plus du niveau de division principal. En Estonie et en Islande, les réformes qui ont élevé les municipalités au premier niveau sont prises en compte ; à Madagascar, on a estimé que les provinces ne sont plus qu'historiques depuis 2009 et on a retenu les 22 régions comme divisions de premier niveau. En revanche, la Commission et le LOCODE-ONU retiennent les deux mêmes niveaux de division et de subdivision en Azerbaïdjan, au Bangladesh, en Belgique, au Burkina Faso, à Cabo Verde, en Espagne, en France, en Guinée, en Hongrie, au Malawi, à Malte, au Maroc, aux Philippines, en République dominicaine, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, à Saint-Kitts-et-Nevis et au Sri Lanka.

Sont disponibles en ligne des tableaux indiquant pour chaque pays :

- d'une part, le nom spécifique de chacune des divisions ou subdivisions territoriales retenues³ ;
- d'autre part, le ou les noms génériques des divisions ou subdivisions territoriales retenues⁴.

³ Voir http://cnig.ign.fr/wp-content/uploads/2022/01/Divisions-territoriales-du-monde_CNT-CNIG_10-d%C3%A9cembre-2021.pdf.

⁴ Voir http://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/tableau_plus_hautes_subdivisions_administratives_cnt.pdf.